

# Contrat de prêt

entre

ABC, (insérer le nom et l'adresse)

ci-après dénommé prêteur

et

XYZ, (insérer ici le nom et l'adresse)

ci-après dénommé emprunteur

## 1. Montant et but du prêt

Le prêteur accorde à l'emprunteur un prêt d'un montant de CHF ..... (montant). Ce prêt est destiné au financement de l'achat de ..... (indiquer quel objet sera acquis) par l'emprunteur.

## 2. Intérêts du prêt

Le prêt est majoré d'un intérêt annuel de ..... % (indiquer le taux) pendant toute sa durée et peut être majoré d'un intérêt moratoire de ..... % (indiquer le taux) sur le montant prêté, en cas de demeure. L'échéance annuelle du paiement des intérêts est fixé au ..... (insérer la date).

## 3. Obligation mutuelle

Le montant du prêt est exigible au terme du contrat, pour autant que l'emprunteur ait valablement fait le nécessaire concernant la sûreté du prêt convenue au point 4 ci-dessous. L'emprunteur est tenu de rembourser au prêteur, à l'échéance du contrat, le montant reçu.

*Variante :*

Le montant du prêt est exigible au ..... (date), pour autant que l'emprunteur ait valablement fait le nécessaire concernant la sûreté du prêt convenue au point 4 ci-dessous. L'emprunteur est tenu de rembourser au prêteur, à l'échéance du contrat, le montant reçu.

## 4. Sûreté

La garantie du prêt est réalisée dans le cadre d'un/e convention/contrat de garantie existant/e ou futur/e conclu/e avec le prêteur.

## 5. Remboursement

### 5.1 Echéance/exigibilité de l'entier du prêt

Le prêt a une durée de ..... (*durée du prêt*) dès le ..... (*date de la conclusion du contrat ou date selon la variante sous point 3*).

### 5.2 Echéance/exigibilité de montants partiels

Le prêt est à rembourser dès le ..... (*date*) par CHF ..... (*montant, période*).  
Les montants partiels sont payables tous les 6 mois au ..... (*date*).

Les paiements d'intérêts et d'amortissements doivent se trouver à l'échéance sur le compte du créancier.

Si le débiteur est en retard dans les paiements d'intérêts et amortissements, il se retrouvera en demeure sans autre avertissement du créancier. En cas de demeure, un intérêt moratoire à hauteur de l'intérêt prévu dans le contrat de prêt ..... (*taux d'intérêt*) s'applique en sus par année.

## 6. Dispositions finales

### 6.1 Droit en vigueur et for juridique

Le droit suisse est applicable au présent contrat.

Le for juridique pour toute réclamation relative au présent contrat est celui du siège du créancier.

### 6.2 Exemplaires dressés et signature

Chaque partie reçoit un exemplaire du présent contrat. Toutes les dispositions antérieures sont remplacées.

Lieu, date

Signature (prêteur)

*(Variante : par la présente Je confirme avoir reçu le montant du prêt)*

Lieu, date

Signature (emprunteur)